

DÉCISIONS APD DU 10 FÉVRIER 2015



DÉCISIONS de la 7^e Assemblée des personnes déléguées
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 10 février 2015 à 17 h 30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 07.01** Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté:
1. Mot de bienvenue
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption d'un procès-verbal
 4. Présentation des nouvelles personnes déléguées
 5. Négociation locale / Dépôt patronal
 6. Dépôt par le CA d'avis de motions sur les statuts
 7. Négociation nationale / Suivi et plan d'action Phase 1
 8. Sujets divers

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

- 07.02** Que le procès-verbal de la 6^e Assemblée des personnes déléguées, tenue le 13 janvier 2015, soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 13 février 2015, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

NÉGOCIATION LOCALE / DÉPÔT PATRONAL

- 07.03** Que l'Assemblée des personnes déléguées dénonce les offres patronales de la CSDM déposées le 13 janvier dernier qui, au lieu de proposer des mesures pour soutenir les enseignantes et les enseignants dans leur mission éducative et reconnaître leur expertise, s'attaquent à leur autonomie professionnelle, à leurs conditions d'emploi et aux conditions d'apprentissage des élèves.

